

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 2, 2021

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met in camera this day at 4:00 p.m. (ET), by videoconference, to study the subject matter of those elements contained in Divisions 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35, and 36 of Part 4 of Bill C-30, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 19, 2021 and other measures, and to study matters relating to social affairs, science and technology generally, as described in rule 12-7(9), then in public, to study Bill C-210, An Act to amend the Canada Revenue Agency Act (organ and tissue donors).

Senator Chantal Petitclerc (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: We are pleased to welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, which we are holding by videoconference.

Before we begin, I would like to share with you some helpful suggestions that we believe will allow you to participate effectively and productively in this meeting.

You are responsible for muting your microphone. You may use the “raise hand” function if you have a question. Participants are asked to keep their microphones muted at all times, unless given the floor by the chair, and are responsible for turning their microphones on and off accordingly during the meeting.

Before speaking, please wait until you are recognized by name. I would ask senators to use the “raise hand” function to indicate that they would like to speak. Once you have the floor, please pause for a few seconds to let the audio signal to be established.

If you have any technical difficulties, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue. If you experience any other technical challenges, please contact the committee clerk with the technical assistance number provided.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 2 juin 2021

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit à huis clos aujourd’hui, à 16 heures (HE), par vidéoconférence, pour examiner la teneur des éléments des sections 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35 et 36 de la partie 4 du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d’autres mesures, et pour étudier toute question concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général, tel que précisé à l’article 12-7(9) du Règlement, puis en séance publique, afin d’étudier le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l’Agence du revenu du Canada (donneurs d’organes et de tissus).

La sénatrice Chantal Petitclerc (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : C’est avec plaisir que nous vous accueillons à cette réunion du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, que nous tenons par vidéoconférence.

Avant de commencer, j’aimerais vous faire part de quelques suggestions utiles qui, selon nous, vous permettront d’assurer une participation efficace et productive à cette réunion.

Vous êtes responsables de vous mettre en sourdine ou non. Vous pouvez utiliser la fonction « lever la main » si vous avez une question. Les participants sont priés de laisser leur micro en sourdine en tout temps, sauf si la présidence leur donne la parole, et ils sont responsables d’activer et de désactiver leur micro en conséquence pendant la réunion.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que l’on vous nomme. Je demanderais aux sénateurs d’utiliser la fonction « lever la main » pour indiquer leur souhait d’intervenir. Une fois que vous avez la parole, veuillez faire une pause de quelques secondes pour laisser le signal audio s’établir.

Si vous éprouvez des difficultés techniques liées plus particulièrement à l’interprétation, veuillez en aviser la présidente ou le greffier, et nous nous efforcerons de résoudre le problème. Si vous éprouvez d’autres difficultés techniques, veuillez communiquer avec le greffier du comité en utilisant le numéro d’assistance technique qui vous a été fourni.

Please note that we may have to suspend business during these periods because we need to ensure that all senators are able to participate fully in the meeting.

Lastly, I would like to remind all participants not to copy, record or photograph Zoom screens. To view or reproduce meeting-related content, please use the official proceedings instead, which are posted on the SenVu website.

Thank you to the committee members who are here today. Forgive me for not introducing all of you, but I know we want to get right to the witness we have the pleasure and privilege of having with us today

[English]

Without further delay, we will begin our review of Bill C-210. This bill amends the Canada Revenue Agency Act to authorize the Canada Revenue Agency to enter into an agreement with a province or a territory regarding the collection and disclosure of information required for establishing or maintaining an organ and tissue donor registry in the province or territory.

[Translation]

Without further delay, I welcome the sponsor of the bill. We are pleased to welcome Len Webber, member of Parliament for Calgary Confederation.

[English]

Thank you for being with us. I invite you to make your opening remarks.

Len Webber, Member of Parliament for Calgary Confederation: Thank you, senators. It is an honour to be here virtually to speak to you about my private member's bill.

I have been a long-time advocate of organ and tissue donation in Canada and was instrumental a few years ago in creating the organ and tissue donor registry in Alberta when I was an MLA.

Currently, there are about 4,600 Canadians awaiting an organ transplant. We need to do more to help them out. While 90% of Canadians support being an organ donor, only 20% are registered on their provincial or territorial registries.

I am proposing that we add a line to the annual tax form asking Canadians if they wish to register to become

Veillez noter qu'il est possible que nous devions suspendre les travaux pendant ces périodes, car nous devons nous assurer que tous les sénateurs sont en mesure de participer pleinement à la réunion.

Enfin, je voudrais rappeler à tous les participants qu'ils ne doivent pas copier, enregistrer ou photographier les écrans Zoom. Pour consulter ou reproduire du contenu lié à la réunion, veuillez plutôt utiliser les délibérations officielles, qui sont diffusées sur le site Web SenVu.

Je remercie les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. Pardonnez-moi de ne pas tous vous présenter, mais je sais que nous voulons entendre sans plus tarder le témoin que nous avons le plaisir et le privilège d'accueillir aujourd'hui.

[Traduction]

Sans plus tarder, nous entamons notre examen du projet de loi C-210. Ce projet de loi modifie la Loi sur l'Agence du revenu du Canada afin d'autoriser l'Agence du revenu du Canada à conclure une entente avec une province ou un territoire relativement à la collecte et à la communication des renseignements nécessaires à la création ou à la tenue d'un registre de donneurs d'organes et de tissus dans la province ou le territoire.

[Français]

Sans plus tarder, je vous présente le parrain de ce projet de loi. Nous avons le plaisir d'accueillir Len Webber, député de Calgary Confederation.

[Traduction]

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je vous invite à faire une déclaration préliminaire.

Len Webber, député de Calgary Confederation : Je vous remercie, sénateurs. C'est un honneur d'être ici virtuellement pour vous parler de mon projet de loi d'initiative parlementaire.

Je milite depuis longtemps en faveur du don d'organes et de tissus au Canada et j'ai joué un rôle déterminant, il y a quelques années, dans la création du registre des donneurs d'organes et de tissus en Alberta, où j'étais député provincial.

À l'heure actuelle, environ 4 600 Canadiens attendent une greffe d'organe. Nous devons en faire davantage pour les aider. Même si 90 % des Canadiens sont pour le don d'organes, seulement 20 % d'entre eux sont inscrits dans un registre provincial ou territorial.

Je propose d'ajouter une ligne au formulaire d'impôt annuel pour demander aux Canadiens s'ils souhaitent s'inscrire

an organ donor upon their death. This is not about creating a national registry. It is about passing on information to existing provincial organ donor registries to finalize consent.

My private member's bill is modelled on the successful inclusion on the tax forms of a question asking Canadians if they want Elections Canada to be kept informed of their current information. The tax form is the most widely annually distributed document in Canada. It reaches the most Canadians, the most potential donors.

The federal government already shares data with all the provinces and territories every day via encrypted networks using strong and reliable privacy safeguards. In addition, the existing infrastructure would support this change at virtually no cost. We would simply be transferring one more data field.

Using the tax form is a way to update this information annually via a legally binding document and strongly respects the fact that these registries are of provincial jurisdiction.

This is an incredible opportunity for both houses — the Senate and the House of Commons — to show leadership in organ and tissue donation efforts. Stakeholders have been universally supportive, and the thousands of affected families on waiting lists have welcomed this idea. This includes the family of Logan Boulet, the young hockey player who donated his organs after the tragic bus crash in Humboldt, Saskatchewan three years ago.

The House of Commons Standing Committee on Health intensively studied the issue of organ and tissue donation in 2018. Stakeholders unanimously called upon all parliamentarians to pass this specific legislation and said it would make a difference.

As you may recall, this proposal came to the Senate in the last Parliament as Bill C-316. Unfortunately, it died on the Senate Order Paper when the election was called in 2019. As a result, I reintroduced this bill in Parliament when I was fortunate enough to be picked number one in the lottery for private member's business.

I have said before that my bill got a chance at a second life, and I hope passing this bill will give others that chance at life.

In both the last Parliament and this one, my bill was supported with seconders from all the political parties and passed unanimously at all stages. The government has indicated its

pour devenir donneurs d'organes à leur décès. Il ne s'agit pas de créer un registre national, mais plutôt de transmettre l'information aux registres provinciaux de donneurs d'organes existants pour finaliser le consentement.

Mon projet de loi d'initiative parlementaire s'inspire de l'inclusion réussie, sur les formulaires d'impôt, d'une question qui demande aux Canadiens s'ils souhaitent qu'Élections Canada soit tenu au courant de leurs renseignements à jour. Le formulaire d'impôt est le document le plus distribué annuellement au Canada. Il touche le plus grand nombre de Canadiens, et donc le plus grand nombre de donneurs potentiels.

Le gouvernement fédéral partage déjà quotidiennement des données avec l'ensemble des provinces et des territoires par l'entremise de réseaux cryptés utilisant des mesures de protection de la vie privée rigoureuses et fiables. De plus, l'infrastructure existante pourrait accueillir ce changement à un coût pratiquement nul. En effet, nous ne ferions que transférer un champ de données de plus.

L'utilisation du formulaire d'impôt est un moyen de mettre à jour ces renseignements chaque année par l'entremise d'un document juridiquement contraignant et cela respecte le fait que ces registres sont de compétence provinciale.

Il s'agit d'une excellente occasion pour le Sénat et la Chambre des communes de faire preuve de leadership dans les efforts déployés pour promouvoir les dons d'organes et de tissus. Les parties intéressées ont universellement appuyé cette initiative, et les milliers de familles concernées qui figurent sur les listes d'attente ont accueilli favorablement cette idée. Il s'agit notamment de la famille de Logan Boulet, le jeune joueur de hockey qui a fait don de ses organes après le tragique accident d'autobus survenu à Humboldt, en Saskatchewan, il y a trois ans.

En 2018, le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes a mené une étude approfondie sur la question du don d'organes et de tissus. Les parties intéressées ont unanimement prié tous les parlementaires d'adopter ce projet de loi et ont affirmé qu'il permettrait de changer la donne.

Comme vous vous en souvenez peut-être, cette proposition a été présentée au Sénat lors de la dernière législature sous la forme du projet de loi C-316. Malheureusement, le projet de loi est mort au *Feuilleton du Sénat* lorsque les élections ont été déclenchées en 2019. Par conséquent, j'ai réintroduit ce projet de loi au Parlement lorsque j'ai eu la chance d'être choisi pour présenter le premier projet de loi d'initiative parlementaire.

J'ai déjà dit que mon projet de loi avait eu la chance d'avoir une seconde vie, et j'espère que son adoption permettra à d'autres d'avoir cette chance.

Au cours de la dernière législature et de la présente législature, mon projet de loi a été appuyé par des députés de tous les partis politiques et il a été adopté à l'unanimité à toutes les étapes. Le

support for this initiative long before it passed into legislation as well. In fact, as far back as 2018, in the Fall Economic Statement, funding has been allocated in anticipation of this bill passing, and that is quite unprecedented, I am told.

Senators, the reality is that everybody seems to have wanted this bill passed a long time ago, but it has been a very long road through this legislative process. With an average of five Canadians dying every week awaiting a life-saving transplant, I believe we have good reason to avoid further delays and ensure this bill passes before any future election is called.

I hope I can count on your continued support for this bill.

I want to sincerely thank Senator Stan Kutcher for his advocacy on this. He has been an incredible help to me. I also want to thank my sponsor in the Senate, Senator Leo Housakos, for helping me out as well. Thanks to the both of you.

I would be pleased to take any questions you might have. Thank you.

The Chair: Thank you very much for your presentation. We do have some questions. We will begin with a deputy chair of this committee. Senator Bovey, do you have a question?

Senator Bovey: I do not, chair. Let's move forward.

The Chair: Sounds good.

Senator Black, do you have a question?

Senator R. Black: Yes, I have a question.

Thank you very much, Mr. Webber. I come from a rural and agricultural background, which forms the lens through which I look at things in the Senate of Canada. Many rural Canadians find themselves struggling to access many services, including health services, compared to their urban counterparts. That's not news to you, I'm sure.

Do you have any information on the number of Canadians in rural communities who require organ transplants? Also, how many rural Canadians might have signed up? I would take any information, even if you just have some thoughts.

Mr. Webber: Thank you for that question, Senator Black. I must say, I certainly don't have those figures for you, but I do know that many rural and urban individuals are seeking

gouvernement avait également indiqué qu'il appuyait cette initiative bien avant qu'elle ne soit sous forme de projet de loi. En fait, dès 2018, des fonds avaient été prévus dans l'Énoncé économique de l'automne pour l'adoption éventuelle de ce projet de loi — et c'est tout à fait sans précédent, me dit-on.

Sénateurs, tout le monde semble souhaiter depuis longtemps que ce projet de loi soit adopté, mais le processus législatif est très long. Étant donné que cinq Canadiens en moyenne décèdent chaque semaine dans l'attente d'une greffe qui leur sauverait la vie, je crois que nous avons de bonnes raisons d'éviter d'autres délais et de veiller à ce que ce projet de loi soit adopté avant le déclenchement de toute élection future.

J'espère pouvoir compter sur votre appui continu à l'égard de ce projet de loi.

Je tiens à remercier sincèrement le sénateur Stan Kutcher d'avoir fait la promotion de cet enjeu. Il m'a énormément aidé. Je tiens aussi à remercier mon parrain au Sénat, le sénateur Léo Housakos, qui m'a également aidé. Je tiens donc à les remercier tous les deux.

Je serai heureux de répondre à vos questions. Je vous remercie.

La présidente : Je vous remercie beaucoup de votre déclaration préliminaire. Nous avons quelques questions. Nous entendrons d'abord l'un des vice-présidents du comité. Sénatrice Bovey, avez-vous une question?

La sénatrice Bovey : Non, madame la présidente, je n'ai pas de question. Vous pouvez donner la parole à un autre intervenant.

La présidente : D'accord, c'est bien.

Sénateur Black, avez-vous une question?

Le sénateur R. Black : Oui, j'ai une question.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Webber. Je viens d'un milieu rural et agricole, et c'est l'angle sous lequel j'aborde les enjeux au Sénat du Canada. Bon nombre de Canadiens qui vivent en milieu rural ont de la difficulté à avoir accès à de nombreux services, y compris des services de santé, comparativement à leurs homologues urbains. Je suis sûr que je ne vous apprends rien.

Avez-vous des renseignements sur le nombre de Canadiens dans les collectivités rurales qui ont besoin d'une greffe d'organe? De même, combien de Canadiens des régions rurales sont inscrits? J'accepte tous les renseignements que vous pouvez me fournir, même si ce ne sont que vos réflexions personnelles.

M. Webber : Je vous remercie de votre question, sénateur Black. Je dois dire que je n'ai certainement pas les données que vous aimeriez obtenir, mais je sais que de nombreuses personnes

transplants. It doesn't discriminate, whether you're rural or urban. All I know is that there are close to 4,600 Canadians waiting for a transplant from all over.

Senator R. Black: Thank you. I'm comfortable.

Senator Forest-Niesing: Thank you for appearing before us, and thank you for this initiative, which I was personally touched by in an earlier part of my life. I consider it incredibly important to have this kind of leadership and this kind of initiative.

In a presentation I was able to participate in this morning, a question was asked of you that, in light of your answer, provokes a further question in my own mind. Given the provincial jurisdiction of ultimately implementing all of this, and given that we know in Nova Scotia, the province has adopted a presumptive organ donation approach with the possibility for Nova Scotians to opt out — of course, that might be the preferred approach for some provinces but perhaps not for others — how do we deal with the potential patchwork from one province to the other?

I'll immediately ask you my next question and let you expand according to what time allows.

My next question for you is with respect to this important measure coming to the attention of Canadians. Like most good measures, some sensitivity or marketing to Canadians has to occur. Education campaigns have to be implemented, and I understand you've testified previously to that effect. What is your vision of what that education plan would look like?

Mr. Webber: Thank you, senator, for your questions. I was also touched early on with a past experience, which has sent me down this path of being an advocate for organ and tissue donation.

With regard to provincial jurisdiction, yes, the registries and the management of the registries are provincial jurisdiction. Of course, as you mentioned, Nova Scotia has implemented the opt-out system in their province. That was relatively recent, so I am very much looking forward to hearing about the data and whether or not that has been a success for the province. I'm sure other jurisdictions around the country are also watching and listening to see how it turns out in Nova Scotia.

With regard to an education campaign, that is absolutely something that will be required. It is something that, again, provincial and territorial governments should put in place. I think of the Canadian Blood Services as well, which would

dans les régions rurales et urbaines attendent une greffe d'organe. Aucune distinction n'est établie entre les régions rurales ou urbaines. Tout ce que je sais, c'est que près de 4 600 Canadiens de partout au pays attendent une greffe d'organe.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie. Je suis satisfait.

La sénatrice Forest-Niesing : Je vous remercie de comparaître devant nous, et je vous remercie également de cette initiative sur un sujet qui m'a personnellement touchée dans une partie antérieure de ma vie. Je considère qu'il est extrêmement important d'avoir ce genre de leadership et d'initiative.

Dans une présentation à laquelle j'ai pu participer ce matin, une question vous a été posée et votre réponse a suscité une autre question dans mon esprit. Étant donné qu'au bout du compte, la mise en œuvre de cette initiative relève de la compétence provinciale et que nous savons que la Nouvelle-Écosse a adopté une approche fondée sur le consentement présumé au don d'organes et de tissus tout en offrant aux Néo-Écossais la possibilité de s'y soustraire — cela pourrait être l'approche privilégiée par certaines provinces, mais peut-être pas par d'autres —, comment traiterons-nous les disparités potentielles entre les provinces?

Je vais immédiatement vous poser ma prochaine question et vous laisser répondre selon le temps dont vous disposez.

Ma prochaine question concerne cette importante mesure qui est portée à l'attention des Canadiens. Comme c'est le cas pour la plupart des bonnes mesures, il faut sensibiliser et convaincre les Canadiens. Des campagnes de sensibilisation doivent être mises en œuvre, et je crois savoir que vous avez déjà comparu à cet égard. Selon vous, à quoi ressemblerait ce plan de sensibilisation?

M. Webber : Je vous remercie, sénatrice, de vos questions. J'ai également été touché très tôt par une expérience antérieure, et c'est ce qui m'a amené à faire la promotion du don d'organes et de tissus.

En ce qui concerne la question de la compétence provinciale, oui, les registres et la gestion de ces registres relèvent des provinces. Bien entendu, comme vous l'avez mentionné, la Nouvelle-Écosse a mis en place un système avec droit de retrait. C'est relativement récent, et j'ai donc hâte de connaître les données à cet égard et de savoir si la province considère qu'il s'agit d'une réussite ou non. Je suis certain que d'autres provinces et territoires surveillent également la situation pour connaître les résultats de cette initiative en Nouvelle-Écosse.

En ce qui concerne la campagne de sensibilisation, c'est une chose qui sera absolument nécessaire. C'est une initiative que les gouvernements provinciaux et territoriaux, encore une fois, devraient mettre en œuvre. Je pense aussi à

put together a communication education-type campaign in order to educate Canadians about the fact that they can now use their tax form as a way to show their interest and their consent.

Senator Manning: I want to thank you, Mr. Webber, for your initiative on this very important issue. I wish you all the support that you need.

I have just a couple of questions. I've been very interested in organ donation myself. Over the past number of years, in Newfoundland and Labrador, we've had some promotion of that through some advertising and so on. Have you seen, across the country, an increase in those who are willing to fill out the form? In Newfoundland and Labrador, we can do it on our driver's licence, as an example. I'm just wondering about the numbers. Have you seen an increase in numbers from those across Canada who have been willing to do so?

Right now, I think you mentioned we have 4,600 awaiting organ donations. I'm wondering about the wait time. Are there any stats on how long it takes? I think you mentioned that five people pass away every day. Those are startling numbers. I'm just wondering if you can touch base on that.

I'm just trying to find out how much interest there is across Canada and how much that interest has increased in relation to people willing to be organ donors.

Mr. Webber: Thank you for that, Senator Manning. I have to say that, yes, five people do pass away every week waiting for an organ donation. The wait time, of course, varies. This pandemic has certainly not helped matters at all either, with this being looked upon as an elective surgery, although I would imagine that people waiting on that list don't see this as an elective surgery. There have not been any type of transplants during this pandemic, which is unfortunate.

With regard to the advertising, senator, I lost track with that first question you had regarding advertising for —

Senator Manning: Have you seen an increase of those willing to be organ donors across the country for the past number of years?

Mr. Webber: Right. I can say from personal experience, as an MLA, when I advocated for an organ donor registry in the province of Alberta, we did have it implemented, along with it being put on our driver's licence as well. That was part of my bill. It was just very disappointing to see that still only about 20% of Albertans registered on our registry. That 20% has been the average percentage throughout the country, yet 90% of

la Société canadienne du sang, qui pourrait mettre sur pied une campagne de communication et de sensibilisation, afin d'informer les Canadiens qu'ils peuvent maintenant utiliser leur formulaire d'impôt pour manifester leur intérêt et leur consentement.

Le sénateur Manning : Je tiens à vous remercier, monsieur Webber, de votre initiative sur cet enjeu très important. Je vous souhaite tout le soutien dont vous avez besoin.

J'ai seulement deux ou trois questions à vous poser. Je m'intéresse moi-même beaucoup au don d'organes. Ces dernières années, à Terre-Neuve-et-Labrador, nous en avons fait la promotion au moyen de publicités, et cetera. Avez-vous observé, à l'échelle du pays, une augmentation du nombre de personnes qui sont prêtes à remplir le formulaire? Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador peuvent le faire sur leur permis de conduire, par exemple. Je m'interroge simplement sur les chiffres en jeu. Avez-vous observé une augmentation du nombre de personnes qui sont prêtes à le faire à l'échelle du Canada?

Je crois que vous avez mentionné qu'à l'heure actuelle, 4 600 personnes attendent un don d'organes et je m'interroge donc sur le temps d'attente. Y a-t-il des statistiques à cet égard? Je crois que vous avez mentionné que cinq personnes décèdent chaque jour. Ce sont des chiffres saisissants. J'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet.

Je tente simplement de déterminer le niveau d'intérêt à l'échelle du Canada et j'aimerais savoir dans quelle mesure cet intérêt a augmenté relativement aux gens qui acceptent d'être des donneurs d'organes.

M. Webber : Je vous remercie de votre question, sénateur Manning. Je dois confirmer que chaque semaine, cinq personnes décèdent en attendant un don d'organes. Les temps d'attente varient manifestement. La pandémie n'a certainement pas arrangé les choses non plus, car on considère qu'il s'agit d'une opération chirurgicale non urgente, même si j'imagine que les personnes qui sont sur cette liste d'attente ne voient pas cela comme une opération chirurgicale non urgente. Il n'y a eu aucun type de greffe pendant la pandémie, ce qui est regrettable.

En ce qui concerne la publicité, sénateur, j'ai perdu le fil de la première question que vous avez posée sur la publicité pour...

Le sénateur Manning : Au cours des dernières années, avez-vous observé une augmentation, à l'échelle du pays, du nombre de gens prêts à devenir des donneurs d'organes?

M. Webber : Je vous remercie. Si je me fonde sur mon expérience personnelle à titre de député provincial, lorsque j'ai plaidé en faveur de la création d'un registre des donneurs d'organes en Alberta, il a été mis en œuvre et l'information a également été inscrite sur le permis de conduire. Cela faisait partie de mon projet de loi. Toutefois, il a été décevant de constater que seulement 20 % des Albertains se sont inscrits au

Canadians support organ and tissue donation. I see that as perhaps the difficulty of registering, the work that's involved.

To have a box to tick off on your income tax form to indicate that you are willing and then to have that provincial registry contact you to do all the legwork, I think that would be much more successful than having individual Canadians take the initiative to actually sit down and fill out the paperwork.

Again, I'm disappointed with the turnout of Canadians and how they're not registering on our registries. I'm hoping this will have an incredible impact in order to get their registries up.

Senator Omidvar: First of all, Mr. Webber, I want to congratulate you on your tenacity and your commitment. By all rights, this bill should have passed in the last Parliament, but this time it must and shall pass. It really must.

There's a beauty to your proposal, using the income tax form, because all income-earning Canadians will fill it out. Since the government supports this proposal, have they given you an indication as to whether they are willing to collect the data about the demographic and regional particularities of people who say yes or who say no? That goes to education, because working in my province of Ontario, there is a huge problem with getting communities to sign on. If you have an evidence base, then you can design your outreach efforts a little bit more effectively.

Mr. Webber: Thank you for that, senator. Yes, absolutely, I certainly hope that this bill passes as well and passes quickly before an election is called.

With respect to the CRA and collecting information, yes, I have met numerous times with the CRA, more so in the last Parliament when I first brought this bill forward. They were very much in support of doing what they have to do in order to get this information passed on to the provinces.

Again, they already pass on information to the provinces with regard to Elections Canada. Basically, it is just the contact information of that tax filer who has consented to pass that information on.

Senator Omidvar: Mr. Webber, my question, though, was more about aggregated and disaggregated data. We know in Canada that after a number of years, when your bill has been implemented, for instance, more women tend to sign on than men, more urban tend to say no versus yes, more

registre; c'est le pourcentage moyen à l'échelle du pays, même si 90 % des Canadiens sont en faveur du don d'organes et de tissus. Je pense que ce manque de participation est peut-être attribuable à la difficulté de s'inscrire et au travail que cela implique.

Je pense donc qu'il serait beaucoup plus efficace de cocher une case sur le formulaire d'impôt pour indiquer que l'on est prêt à faire un don. Les responsables du registre provincial pourraient ensuite communiquer avec les donateurs pour faire le travail administratif plutôt que de demander aux Canadiens de prendre l'initiative de remplir les documents nécessaires.

Encore une fois, je suis déçu par le taux de participation des Canadiens et par le fait qu'ils ne s'inscrivent pas dans nos registres. J'espère que ce projet de loi aura un impact incroyable qui les convaincra de s'inscrire en plus grand nombre.

La sénatrice Omidvar : Tout d'abord, monsieur Webber, je tiens à vous féliciter de votre ténacité et de votre engagement. De toute évidence, ce projet de loi aurait dû être adopté au cours de la dernière législature, mais cette fois-ci, il doit être adopté et il le sera. Il le faut vraiment.

Votre proposition d'utiliser le formulaire d'impôt sur le revenu convient parfaitement, car tous les Canadiens qui gagnent un revenu le rempliront. Puisque le gouvernement appuie cette proposition, vous a-t-il précisé s'il est prêt à collecter des données sur les caractéristiques démographiques et régionales des personnes qui acceptent de participer au don d'organes et sur celles qui n'acceptent pas? Cela serait utile pour les efforts de sensibilisation, car dans ma province, l'Ontario, il est réellement difficile d'obtenir l'adhésion des différentes communautés. Mais lorsqu'on dispose d'une base de données probantes, on peut concevoir les efforts de sensibilisation de manière plus efficace.

M. Webber : Je vous remercie, sénatrice. Oui, j'espère certainement que ce projet de loi sera adopté et qu'il le sera rapidement avant le déclenchement d'une élection.

En ce qui concerne l'Agence du revenu du Canada et la collecte de renseignements, oui, j'ai rencontré les représentants de l'agence à de nombreuses reprises, surtout au cours de la dernière législature, lorsque j'ai présenté ce projet de loi pour la première fois. Ils étaient tout à fait d'accord de faire le nécessaire pour transmettre ces renseignements aux provinces.

Encore une fois, l'agence transmet déjà des renseignements relatifs à Elections Canada aux provinces. En fait, il s'agit simplement des coordonnées des déclarants qui ont consenti à la transmission de ces renseignements.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Webber, ma question portait davantage sur les données agrégées et désagrégées. Nous savons qu'un certain nombre d'années après la mise en œuvre d'un projet de loi au Canada... Par exemple, un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont tendance à signer,

immigrant communities defined by race, that's the kind of data I'm looking for. Is that a conversation you've had with the CRA, that they're willing to provide this data?

Mr. Webber: No. To be honest, senator, I have not had any conversation with CRA regarding what you have pointed out, but I have met with different communities that have had some — I don't know what the word is.

For example, with the Jewish community in Calgary here, I had quite a Town Hall meeting with them, with four rabbis and myself. We discussed organ donation, and it was quite a conversation. Traditional Jewish people tend to not want to donate their organs, whereas others have no problem with it. I know that the Indigenous community also has some aspirations towards organ donation. There has really been no conversation with the CRA regarding that.

It's certainly up to each and every individual Canadian to determine and decide what they want to do, and I respect their wishes and desires, but there are people who are willing to donate, yet they have not registered. I'm hoping that this bill will get them registered.

The Chair: Thank you. We have one more question from you, Senator Munson. I will ask your indulgence in trying to make it short. We have limited time that we can extend this meeting, and I want to try to move us to clause-by-clause consideration, if that is at all possible.

Senator Munson: Thank you, chair. It won't be a question. I'm simply here; I'm not a member of the committee. I'm here for moral support. Len is a great friend. I know what it's like for the second time around, and I felt it important to come on the screen to show that kind of support. I know what second time around is about.

I just have a little observation, because the questions have been on communication. You know the Government of Canada and that cute little ad when you hear the sound at the end of it with the flag? During tax time, that's an opportune time to put the message on organ donation and have that little sound. There's a way to do this to get that message out. Good luck, MP Webber. That's it.

Mr. Webber: Thank you, Senator Munson. I appreciate it.

The Chair: Thank you, Senator Munson, for those kind words. Thank you, MP Webber, for being with us. It's truly appreciated.

un plus grand nombre de résidents des régions urbaines ont tendance à refuser plutôt qu'à accepter de remplir le formulaire, un plus grand nombre de communautés d'immigrants racialisées aussi — c'est le genre de données que je recherche. Avez-vous discuté de cela avec les représentants de l'Agence du revenu du Canada et sont-ils prêts à fournir ces données?

M. Webber : Non. Pour être honnête, sénatrice, je n'ai pas discuté de ce que vous avez mentionné avec les représentants de l'ARC, mais j'ai rencontré différentes communautés qui ont eu certains... Je ne sais pas quel est le mot approprié.

Par exemple, dans le cas de la communauté juive de Calgary, j'ai participé à toute une assemblée publique à laquelle quatre rabbins étaient également présents. Nous avons discuté du don d'organes, et c'était toute une conversation. En effet, les juifs traditionnels ont tendance à ne pas vouloir faire de don d'organes, alors que d'autres n'y voient aucun problème. Je sais que la communauté autochtone a également des aspirations en matière de don d'organes. Toutefois, il n'y a pas eu de discussions avec l'Agence du revenu du Canada à ce sujet.

Il revient certainement à chaque Canadien de déterminer et de décider ce qu'il veut faire, et je respecte les souhaits et les désirs de chacun. Toutefois, il y a des gens qui sont prêts à faire un don, mais qui ne sont pas encore inscrits. J'espère que ce projet de loi les encouragera à le faire.

La présidente : Je vous remercie. Vous avez droit à une brève question, sénateur Munson. En effet, le temps dont nous disposons pour prolonger la réunion est limité, et j'aimerais que nous puissions entamer l'étude article par article, si possible.

Le sénateur Munson : Je vous remercie, madame la présidente. Ce ne sera pas une question. Je suis simplement ici; je ne suis pas un membre du comité. Je suis ici pour offrir un soutien moral. En effet, M. Webber est l'un de mes grands amis. Je sais ce que c'est lorsque c'est la deuxième fois, et j'ai jugé qu'il était important d'apparaître à l'écran pour offrir ce type de soutien. Je sais ce que c'est la deuxième fois.

J'aimerais seulement faire un petit commentaire, car les questions ont porté sur la communication. Vous connaissez la petite annonce mignonne du gouvernement du Canada, à la fin de laquelle un petit son accompagne le drapeau. La période des impôts est le moment idéal pour faire passer le message sur le don d'organes et faire entendre ce petit son. Il est possible d'utiliser cette occasion pour diffuser ce message. Bonne chance, monsieur Webber. C'est tout.

M. Webber : Je vous remercie, sénateur Munson.

La présidente : Je vous remercie, sénateur Munson, de vos paroles aimables. Je vous remercie, monsieur Webber, d'être avec nous aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants d'être ici.

If it's agreed, honourable senators, we will take a little more time in this meeting and we will proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-210, An Act to amend the Canada Revenue Agency Act (organ and tissue donors). Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Forest-Niesing: I have agreed to replace someone on the Transport and Communications Committee that starts at 6 o'clock, so I'm afraid I'm going to have to miss this, but yes to anything that supports this bill is my vote.

The Chair: Thank you, senator. Have a nice committee.

Senator Dasko: Senator Petitclerc, I am a member of the Transport and Communications Committee, and I have to attend that meeting as well. I hope this goes well. Thank you.

The Chair: Thank you. Senator Manning, I assume you have the same message for us?

Senator Manning: Ditto.

The Chair: Okay. Dan, I want to make sure we still have quorum. I think we do, but we don't want to lose anyone further.

Dan Charbonneau, Clerk of the Committee: Quorum is four.

The Chair: There we go. Are we ready to proceed? Shall the title stand postponed? Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does this committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Si vous êtes d'accord, honorables sénateurs, nous prolongerons un peu la réunion pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (donneurs d'organes et de tissus). Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Forest-Niesing : J'ai accepté de remplacer quelqu'un à la réunion du Comité permanent des transports et des communications qui débute à 18 heures, et je crains donc de devoir manquer le reste, mais je vote pour tout ce qui appuie le projet de loi.

La présidente : Je vous remercie, sénatrice. Je vous souhaite une bonne réunion.

La sénatrice Dasko : Sénatrice Petitclerc, je suis membre du Comité permanent des transports et des communications, et je dois également assister à cette réunion. J'espère que le processus se passera bien. Je vous remercie.

La présidente : Je vous remercie. Sénateur Manning, je présume que vous avez le même message pour nous?

Le sénateur Manning : Oui, c'est la même chose pour moi.

La présidente : D'accord. Monsieur Charbonneau, je tiens à m'assurer à ce que nous avons toujours le quorum. Je pense que oui, mais nous ne pouvons pas perdre un autre membre.

Dan Charbonneau, greffier du Comité : Le quorum est fixé à quatre personnes.

La présidente : Et voilà. Sommes-nous prêts à procéder? Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité souhaite-t-il discuter de la possibilité d'annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

La présidente : Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

The Chair: Thank you very much, colleagues. It has been a very productive day.

Congratulations, MP Webber, for that next step. We're quite pleased that we can help bring this bill to the next step and hopefully to the finish line.

Senators, we have concluded what we wanted to do today and the business for today. If there is no further business, senators, I will thank you and thank our team. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

La présidente : Je vous remercie beaucoup, chers collègues. La journée a été très productive.

Félicitations, monsieur Webber, d'avoir franchi cette nouvelle étape. Nous sommes très heureux de pouvoir contribuer à faire avancer le projet de loi à la prochaine étape et, espérons-le, à franchir la ligne d'arrivée.

Sénateurs, nous avons terminé ce que nous voulions faire aujourd'hui, et nous avons terminé les travaux prévus à l'horaire. S'il n'y a pas d'autres questions, sénateur, j'aimerais vous remercier et remercier notre équipe avant de mettre fin à la réunion.

(La séance est levée.)
